



Combs la Ville, le 24-03-2016

Madame la Directrice  
La Poste DSCC 77

Objet : Préavis de grève.

Madame la Directrice,

Le Syndicat départemental CGT FAPT 77 vous informe qu'il dépose un préavis de grève de 24 heures pour le 31 mars 2016 – début à 0 heure - fin à 23h59. Pour les services cycliques et/ou assimilés – PIC de Lognes par exemple – ce préavis prendra effet le 30 mars à compter à 21h et couvrira aussi l'ensemble du personnel de la PIC du jeudi 31 mars 2016 dès 5h du matin, prise de service des brigades de jour au vendredi 1er avril 2016 à 6h15, fin de service des brigades de nuit.

Ce préavis couvre l'ensemble du personnel quel que soit son statut, sa fonction et la nature de son contrat (CDD en particulier).

Par ce préavis, la CGT FAPT 77 invite l'ensemble du personnel à agir par la grève et/ou la participation à la manifestation régionale prévue ce jour à Paris pour :

- Le retrait de la loi travail dite loi El Khomri
- L'octroi d'un 13<sup>ème</sup> mois
- L'arrêt de toutes les restructurations ayant des effets négatifs sur l'emploi, les conditions de travail et le service public postal de proximité – en particulier la fermeture de centres de distribution
- L'arrêt du recours systématique à la partageable quelle que soit la nature de l'absence (RTT, inopinée, CA, formation, etc...)
- Une véritable politique d'augmentation des salaires avec mesures immédiates significatives tant pour les AFO que pour les ACO
- L'arrêt des pressions commerciales
- La réduction du temps de travail à 32 heures (28 heures pour les PIC et autres CT et Plates-formes) avec les créations d'emploi afférantes.

Pour la CGT FAPT 77  
Hassan Samni  
Secrétaire Général